

ANACIM JOKO

Revue de l'actualité de l'Agence . Novembre 2025 . N° 16

GROUPE AFRIQUE-OCEAN INDIEN DE ET DE MISE EN OEUVRE DU SYSTEM



LE SÉNÉGAL DANS L'ÉQUIPE DE GOUVERNANCE DE L'AVIATION CIVILE DE LA RÉGION AFRIQUE ET OCÉAN INDIEN (AFI)



COP30 : L'ANACIM DÉMONTRE SON RÔLE CENTRAL DANS LA PRODUCTION DE SERVICES MÉTÉOROLOGIQUES ET CLIMATIQUES

APRÈS SES BRILLANTS RÉSULTATS AUX DERNIERS AUDITS DE L'OACI : LE SÉNÉGAL DANS L'ÉQUIPE DE GOUVERNANCE DE L'AVIATION CIVILE DE LA RÉGION AFRIQUE ET OCÉAN INDIEN (AFI)



Le Directeur général de l'ANACIM, Dr Diaga Basse est élu vice-président du Groupe Afrique – Océan Indien de planification et de mise en œuvre du système de l'aviation (AASPG/1). Ce groupe né de la fusion entre le Groupe Régional Afrique et Océan Indien de Planification et de Mise en œuvre (APIRG) et le Groupe Régionale pour la Sécurité de l'Aviation dans la Région Afrique et Océan Indien (RASG-AFI), pour une cohérence dans l'implémentation des services de la navigation aérienne dans la zone Afrique et Océan indien, a tenu sa première réunion à Libreville du 3 au 7 novembre 2025.

Le programme de travail et l'élection du Bureau de l'institution étaient au menu de la rencontre entre autres points. Le nouveau bureau est ainsi présidé par la Directrice de l'Autorité de l'Aviation civile du Cameroun avec trois vice-présidents à savoir les directeurs généraux de l'Aviation civile de l'Ouganda, du Sénégal et le représentant de l'industrie à travers IATA.

Le Groupe Afrique – Océan Indien de planification et de mise en œuvre du système de l'aviation (AASPG) a en charge la gouvernance en matière d'aviation civile de cette zone géographique et reporte les résultats de ses travaux au Conseil de l'OACI. Ses activités visent à renforcer la sécurité aérienne, les performances et la gouvernance aéronautique dans la Région Afrique- Océan indien.

Les travaux de Libreville ont été ouverts par le vice-président du Gouvernement en présence des Directeurs régionaux de l'Organisation de l'Aviation civile internationale (OACI), de la Secrétaire générale de la Commission Africaine de l'aviation civile (CAFAC), des Directeurs généraux des administrations de l'aviation civile et des représentants d'organisations internationales.



**76^e RÉUNION DU
COMITÉ DES
MINISTRES DE
L'ASECNA À DAKAR
: LE PREMIER
MINISTRE OUSMANE
SONKO INVITE LES
PAYS AFRICAINS À
INTÉGRER
MASSIVEMENT
L'AGENCE**



Venu présider la cérémonie officielle de la 76^e réunion du Comité des ministres de l'ASECNA à Dakar le 21 novembre 2025, le Premier ministre du Sénégal invite l'ASECNA à travailler pour une adhésion massive des pays africains à cet instrument, symbole d'intégration africaine et l'un des plus beaux exemples de souveraineté partagée et de mutualisation réussie en Afrique.

Pour Ousmane Sonko, l'ASECNA demeure un instrument essentiel pour la connectivité, la sécurité et la croissance sur le continent. Plus loin dans son discours, le chef du gouvernement du Sénégal soutient que les évolutions rapides des technologies aéronautiques, les services satellitaires et l'intelligence artificielle imposent à l'Afrique d'être non seulement utilisatrice mais productrice d'innovations. Il demande à l'ASECNA à rester en première ligne pour garantir une navigation aérienne sûre et souveraine en renouvelant l'engagement du Sénégal à demeurer un partenaire loyal et déterminé à accompagner l'Agence dans la réalisation de sa mission stratégique.

Selon Madame Fatima Goukouni Weddeye, Ministre des Transports, de l'Aviation Civile et de la Météorologie Nationale du Tchad, Présidente du Comité des Ministres de l'ASECNA, cette rencontre s'inscrit dans la continuité de la 75^e réunion dudit comité qui s'était réuni au Tchad le 1^{er} août 2025. Lors de cette session, les ministres avaient demandé aux instances du comité de mettre à l'étude de manière approfondie deux instruments essentiels de l'ASECNA : le Plan d'Orientation Stratégique (POS) qui fixe les orientations de l'Agence pour les dix prochaines années et le Plan de service et d'équipement (PSE) qui en constitue la déclinaison technique et opérationnelle.

Pour la Présidente du Comité des ministres de l'ASECNA, la mutation du secteur aéronautique mondial sur le plan technique, technologique, environnemental, économique, institutionnel et financier dicte une révision de la vision stratégique, du modèle économique et les priorités opérationnelles de l'Agence. Par ailleurs, Madame Fatima Goukouni Weddeye souligne que cette situation nécessite une attitude proactive et pousse à opérer des choix audacieux en poursuivant la modernisation de l'institution.

La réunion des experts la veille de la session des ministres pour éclairer les décisions de ces derniers a été présidée par le Directeur général de l'ANACIM. Les experts de l'ASECNA sont les directeurs généraux de l'Aviation civile, les directeurs des transports aériens et conseillers techniques des ministres en charge de l'Aviation civile des pays membres.



RENOUVELLEMENT DU CERTIFICAT D'AÉRODROME DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL BLAISE DIAGNE : « AUCUN POINT QUI PEUT COMPROMETTRE LA DÉLIVRANCE DU CERTIFICAT N'A ÉTÉ RELEVÉ » (DG ANACIM)



C'est un constat fait le vendredi 14 novembre 2025 à la réunion de clôture de l'audit, après la présentation des résultats par le chef de l'équipe d'audit, Serigne Tob, par ailleurs, responsable du Département des normes et sécurité des aérodromes à la Direction de la Navigation aérienne et des aérodromes de l'ANACIM. Le Directeur général de l'ANACIM, Dr Diaga Basse, dira qu'aucun point rouge qui peut compromettre la délivrance du certificat d'aérodrome n'a été relevé.

Seulement en la matière, il y a une procédure à respecter. La phase de vérification sur site sera suivie par : la synthèse et l'analyse des constats relevés durant la mission, la transmission du rapport d'inspection à LAS (Limak-AIBD-Summa), gestionnaire de l'aéroport, la soumission d'un plan d'actions correctives et du Manuel d'aérodrome actualisé par LAS, puis l'examen des mesures correctives proposées avant la délivrance et la publication du certificat renouvelé.

Le Directeur général de l'ANACIM a félicité l'ensemble des équipes qui ont pris part à cette mission, aussi bien les inspecteurs de l'ANACIM et les experts associés de l'UEMOA que les équipes techniques et opérationnelles de LAS, de l'ASECNA, de 2AS, de la HAAS, de SMCADY et des autres services présents sur la plateforme. Il a souligné la maturité opérationnelle et la culture de sécurité des équipes qui sont essentielles à la pérennité du certificat d'aérodrome.

Dans le même sillage, le Directeur général de LAS, Askin Demir après avoir félicité tous les participants à l'audit qui a duré du 3 au 14 novembre a rassuré l'Autorité de l'Aviation civile quant à la prise en charge des quelques points mineurs et à la proposition d'un Plan d'actions correctives.

EXERCICE DE RECHERCHES ET DE SAUVETAGE AÉRIEN : DAKSAR 2025 A VÉCU...

Une réunion a été tenue d'abord le jeudi 6 novembre 2025 à la gouvernance de Thiès sous la présidence du Gouverneur Saer Ndao pour le partage des informations relatives à l'organisation de DAKSAR 2025 qui était prévue du 24 au 27 novembre 2025.

La cérémonie officielle de l'exercice de recherches et sauvetage (SAR) que le Centre de coordination et de sauvetage de Dakar (RCC Dakar) a coordonné, a eu lieu le lundi 24 novembre à la Base aérienne de Dakar. C'était avec la présence de toutes les parties prenantes et des pays invités, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Mali et la Turquie.

L'ANACIM en tant qu'autorité de l'aviation civile, a la responsabilité d'assurer la supervision et le bon fonctionnement du système SAR sur l'ensemble du territoire national d'où sa présence au cœur du dispositif. Son Directeur général, Dr Diaga Basse a rappelé dans son allocution à la cérémonie que l'Agence a, au cours de ces dernières années, entrepris plusieurs actions structurantes comme la modernisation des moyens et procédures du Centre de Coordination de Sauvetage (CCS), le renforcement des capacités humaines par la formation et la certification continue, la mise en place d'outils de communication et d'alerte plus efficaces, le développement d'une collaboration élargie avec les forces armées, les services météorologiques, les opérateurs aériens et les acteurs maritimes.

Les trois premiers jours ont été consacrés aux échanges et réflexions avant les manœuvres le jeudi 27 novembre 2025 à Mboro. Le programme de cette journée a été détaillé le mercredi 26 novembre à la salle de réunion de l'ANACIM par le Lieutenant-colonel Mansour Kane, Chef du Centre de coordination et de sauvetage de Dakar (RCC Dakar) lors d'une cérémonie présidée par le Colonel Tombon Corrêa, superviseur général de l'exercice.

Le jour J, le scénario a été bien exécuté dans les airs, en mer et sur la terre ferme à Mboro. Un abordage entre deux avions volant en sens opposés a causé des blessés, certains sont tombés en mer et d'autres sur le rivage.

A l'arrivée, le général de brigade aérienne El Hadji Niang, Chef d'État-major de l'Armée de l'Air a souligné devant la presse que le scénario a été bien exécuté. Il est revenu sur l'objectif qui était l'entraînement des acteurs de toute la chaîne opérationnelle des coordinateurs de la mission de recherches et sauvetage (SAR).

A son tour, le Directeur général de l'ANACIM a rappelé que cet exercice organisé tous les deux ans est une exigence de l'Organisation de l'Aviation civile internationale (OACI) transposée dans les Règlements aéronautique nationaux (RAS). Dr Diaga Basse a expliqué qu'à la suite du briefing complet, un plan d'actions sera établi s'il y a des écarts à corriger dans les interventions et la coordination des acteurs.

Le Gouverneur de Thiès Saër Ndao s'est appesanti devant la presse sur la dynamique d'actions des parties prenantes pour le sauvetage et la prise en charge des personnes et la dynamique citoyenne avec la participation de la population de Mboro notamment les jeunes et la communauté des pêcheurs.



MASTERCLASS SUR L'ÂÉRONAUTIQUE ORGANISÉE PAR L'EPT : LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ANACIM ÉCHANGE AVEC LES ÉTUDIANTS SUR L'AVIATION ET SON PARCOURS DE CONTRÔLEUR AÉRIEN



Dans le cadre de son programme d'ouverture académique et de partage avec l'écosystème socio-professionnel, l'École Polytechnique de Thiès (EPT) a organisé le samedi 29 novembre 2025 une Masterclass animée par des autorités et des experts du secteur de l'aéronautique au Sénégal.

Pour le Directeur de l'EPT, Mamadou Wade, il s'agit de « donner à nos jeunes les ailes du savoir pour qu'ils puissent voler plus que leur rêve, inspirer nos étudiants de les rapprocher aux métiers de demain ».

Lors de la session modérée par le Colonel Ousmane Ngom, Commandant de l'École de l'Armée de l'Air (EAA), le Directeur général de l'ANACIM est revenu avec les étudiants sur son parcours de contrôleur aérien et les missions de l'ANACIM relatives à la supervision des activités aéroportuaires et aéronautiques.

Ce face à face entre décideurs et futurs professionnels était une occasion d'expliquer aux étudiants ce qui les attend dans le monde du travail dans le domaine des transports aériens.

Tour à tour le Directeur général de AIBD SA, Cheikh Mamadou Abiboulaye Dieye est revenu sur « Le rôle stratégique de l'AIBD dans le développement du transport aérien et des infrastructures au Sénégal ». Askin Demir, Directeur général de LAS (Limak-AIBD-Summa) est intervenu sur le sujet « Gestion, performance et expérience passager : les défis d'un aéroport moderne ». Là où Aïda Seck Ndiaye, Directrice générale de AIMAC a exposé sur « Formation et Innovation : préparer les jeunes talents d'aujourd'hui aux métiers de l'Aviation ».

CADRE NATIONAL POUR LES SERVICES CLIMATOLOGIQUES (CNSC) : L'ANACIM INVITE LES ACTEURS À RÉFLÉCHIR SUR UN PLAN D' ACTIONS 2025–2030



Le Cadre National pour les Services Climatologiques (CNSC) du Sénégal vise à renforcer la production, la diffusion et l'utilisation des informations climatiques pour appuyer les politiques et les décisions dans les secteurs sensibles au climat.

A la suite de la mise en place de ce cadre en 2016 et la mise en œuvre de son premier plan d'actions 2016–2020, l'ANACIM en collaboration avec les ministères sectoriels concernés a organisé le vendredi 7 novembre 2025, un atelier pour la mise à jour du Plan d'Actions du CNSC pour la période 2025–2030. Cette actualisation va permettre d'aligner le Plan sur l'agenda national de transformation Sénégal 2050 et les priorités nationales en matière de développement durable et de résilience climatique.

A la cérémonie d'ouverture de l'atelier, le Directeur de la Réglementation et du Transport aérien à l'ANACIM, Mouhamed Mansour Sy a rappelé que c'est à l'issu du Congrès extraordinaire de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) d'octobre 2012, que le Conseil Intergouvernemental des Services Climatologiques a exhorté les Etats membres à instaurer des cadres nationaux, afin de consolider la production, l'accessibilité, la fourniture des informations et services météorologiques au service de la prise de décisions. Monsieur Sy a au nom du Directeur général remercié l'OMM à travers le projet WISER pour l'appui apporté dans la mise à jour de ce plan. Prenant la parole à la cérémonie, le représentant des usagers Ousseynou Kâ du Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR) a relevé l'importance du Cadre National pour les Services Climatologiques (CNSC) qui travaille pour la démocratisation de l'information climatique.



COP30 DE BELÉM : LES SERVICES MÉTÉO DU SÉNÉGAL, DE LA CÔTE D'IVOIRE ET DU GHANA ÉCHANGENT AUTOUR DE LEUR SYSTÈME D'ALERTE PRÉCOCE



Dans le sillage de l'initiative des Nations unies « Systèmes d'alerte pour Tous » qui constituent des leviers pour l'adaptation au changement climatique et à la réduction des risques liés aux phénomènes climatiques et hydrométéorologiques avec une bonne coordination au niveau national, l'ANACIM a initié un side event le mercredi 12 novembre 2025 au pavillon du Sénégal avec la participation des services météo de la Côte d'Ivoire et du Ghana.

Sous la modération de la Directrice de la météorologie à l'ANACIM, Dr Aïda Diongue Niang, les débats ont tourné entre autres sur la nécessité pour tous ces pays de mettre en place un système d'alerte précoce coordonné mais aussi les besoins en matière de financement et de renforcement de capacités. Au-delà des cadres de coopération qui existent entre ces différents pays membres de l'OMM, il a été relevé la nécessité de redynamiser la coopération entre les différents services nationaux de la météorologie.

Son Excellence Jean-Louis Moulot, Directeur général de la Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique (SODEXAM) de la Côte d'Ivoire et Dr Eric Asuman, Directeur général de l'Agence météorologique du Ghana (GMet) ont animé ce panel à côté de Papa Ngor Ndiaye, Chef du Département exploitation météorologique à la direction de la météo à l'ANACIM. Ils ont tous souligné que face à l'intensification des phénomènes climatiques extrêmes, la capacité à anticiper et à réagir rapidement devient un enjeu stratégique pour la sécurité des populations.



L'impératif du renforcement des moyens des services météorologiques et du cadre de la gouvernance ont été mis en exergue par le Professeur Ababacar Gueye, Directeur de cabinet du Ministre de l'Environnement et de la Transition écologique mais aussi par le député Oumar Sy, Président de la Commission de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Infrastructures et des Transports de l'Assemblée nationale du Sénégal entre autres intervenants au panel qui participe à l'animation scientifique du pavillon du Sénégal à la COP30 de Belém.



COP30 DE BELÉM : L'ANACIM ET SES PARTENAIRES EXPOSENT SUR L'ASSURANCE AGRICOLE INDICIELLE AU SÉNÉGAL

L'Agence nationale de l'Aviation civile et de la Météorologie (ANACIM), la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal (CNAAS) et la Banque Agricole (LBA) ont animé un side event le lundi 17 novembre sur le rôle de l'assurance indicielle face aux aléas climatiques. Une activité qui entraine dans le cadre de l'animation scientifique du pavillon du Sénégal à la COP30 sous la coordination du Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique.

Mouhamadou Moustapha Fall, Directeur général de la CNAAS, Abdou Aziz Diedhiou de LBA et Oumar Konté de l'ANACIM ont échangé avec le public sur le rôle de l'assurance climatique, qui permet de transférer une partie du risque financier, de protéger les agriculteurs et les ménages vulnérables, et de soutenir le relèvement rapide après une catastrophe.

Avec le changement climatique, l'intensification des événements extrêmes tels que les sécheresses, inondations, tempêtes et vagues de chaleur affectent gravement les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, les infrastructures et les écosystèmes, en particulier dans les pays les plus vulnérables. Face à cette situation, la gestion des risques climatiques et le renforcement de la résilience deviennent des priorités stratégiques pour les Etats.

COP30 DE BELÉM : LE SÉNÉGAL A PARTICIPÉ À UN PANEL DE HAUT NIVEAU SUR LA GOUVERNANCE DES RISQUES LIÉS À LA CHALEUR EXTRÊME

Le Réseau mondial d'information sur la santé et la chaleur ou Global Heat Health Information Network, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR) travaillent sur un cadre mondial commun pour la gouvernance des risques liés à la chaleur extrême.

Le sujet était au menu d'un panel de haut niveau au deuxième jour de la COP30 à Belém le mardi 11 novembre sur initiative de l'UNDRR et sous la présidence de Celeste Saulo, Secrétaire générale de l'OMM en présence de Kamal Kishore, Représentant spécial de l'UNDRR ainsi que de partenaires du Royaume-Uni, du Portugal et d'autres pays invités comme le Sénégal. Ce dernier a partagé son expérience sur la gestion des risques liés à la chaleur extrême.

Le Directeur de cabinet du Ministre de l'Environnement et de la Transition écologique a souligné le caractère de plus en plus intense des vagues de chaleur au Sénégal, conséquence directe du réchauffement climatique.

Lors de ses interventions, le Professeur Ababacar Gueye, a également mis en avant les efforts de coordination du groupe climat-santé, réunissant l'ANACIM, le ministère de la Santé et de l'hygiène publique, le CSE et la Croix-Rouge sénégalaise. Ces entités élaborent ensemble un bulletin d'alerte précoce sur les vagues de chaleur et leurs impacts sanitaires. Une démarche concrète pour anticiper, protéger et renforcer la résilience des populations face aux extrêmes climatiques.





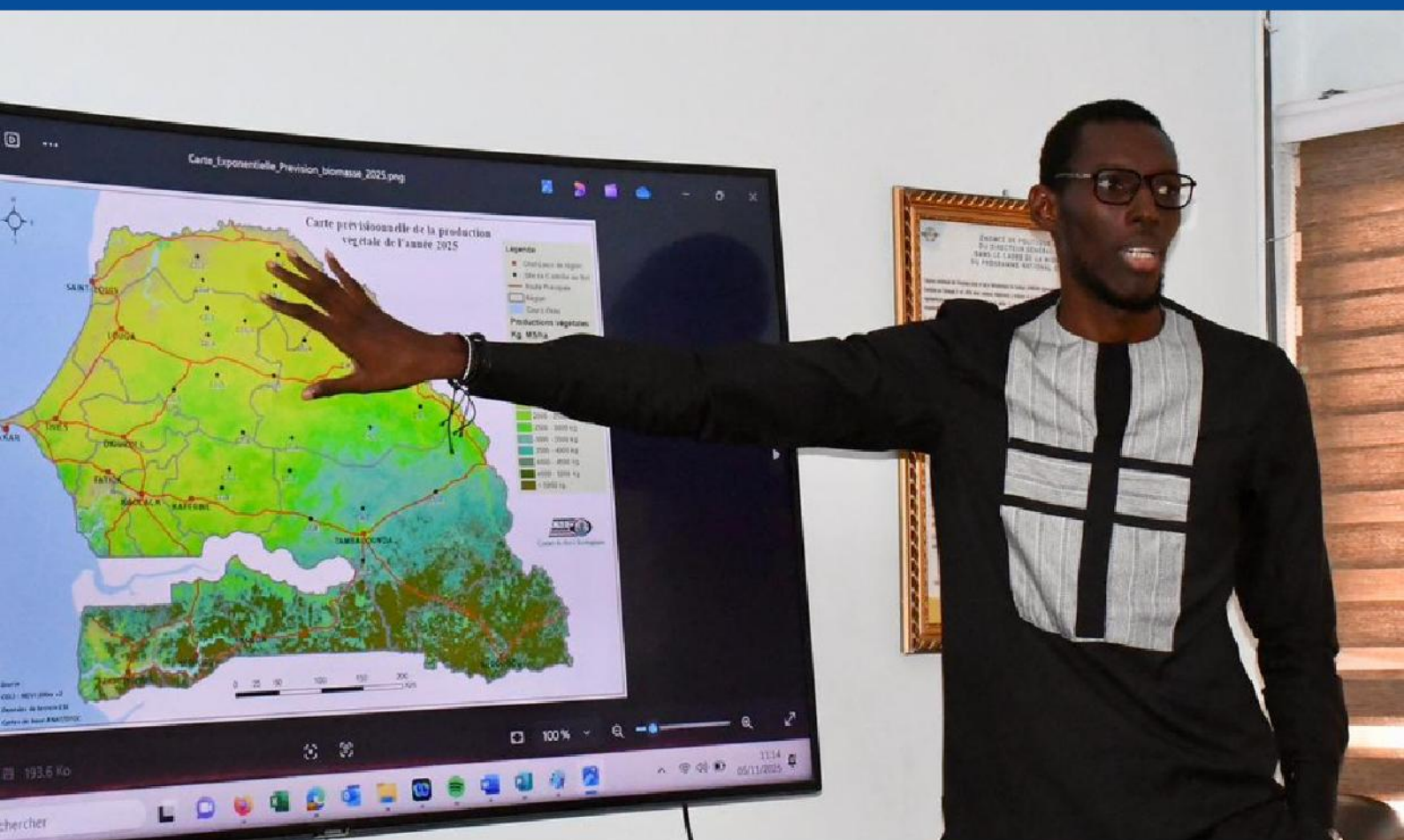
COP30 DE BELÉM : « LE RÔLE DES OCÉANS DANS L'ACTION CLIMATIQUE », DÉBATTU AU PAVILLON DU SÉNÉGAL

Lors de ce panel organisé le mercredi 19 novembre, l'ANACIM a rappelé le rôle essentiel des océans comme régulateurs du climat mondial et souligné la nécessité de renforcer le système d'observation en mer pour améliorer la surveillance des zones côtières et le suivi des phénomènes météorologiques en mer. Le déficit actuel de données constitue un véritable frein à l'anticipation et à la gestion des risques.

Le représentant du Ministère de l'Environnement a mis en avant les impacts du réchauffement climatique sur les océans – élévation du niveau de la mer, érosion, perturbation des écosystèmes – ainsi que les solutions envisageables, notamment la restauration des mangroves et la promotion d'une économie bleue durable.

Avec notre partenaire du Ghana, le panel a également permis de partager des expériences et d'insister sur la nécessité d'une gouvernance concertée des risques côtiers pour mieux protéger les communautés vulnérables.

Pour rappel, la 30e Conférence des Parties (COP30) à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) s'est tenue du 10 au 21 novembre 2025 à Belém, au Brésil, au cœur de l'Amazonie. La participation de l'ANACIM à la COP30 de Belém a été riche en échanges, en visibilité et en avancées concrètes. L'agence a su démontrer son rôle central dans la production de services météorologiques et climatiques essentiels à la résilience nationale.



Le Groupe de Travail Pluridisciplinaire (GTP) coordonné par l'ANACIM et constitué de l'ensemble des structures techniques s'activant dans les secteurs de développement agro-sylvo-pastorale a tenu sa dernière réunion le mercredi 5 novembre dans le cadre du suivi de l'hivernage 2025.

C'était en présence d'une mission du Comité permanent Inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS). Les membres de la délégation ont relevé la convergence des preuves avec les analyses au niveau régional sur les données de l'hivernage 2025. Ils ont apprécié positivement la régularité de ce cadre au Sénégal dans la collecte des informations, la pluralité des acteurs et la présence des acteurs de la presse.

Diabel Ndiaye, Chef du Service Services climatiques et coordonnateur des activités du GTP a remercié tous les acteurs pour leur engagement et a salué l'esprit d'équipe qui prévaut toujours au sein du groupe. Il n'a pas manqué de souligner l'accompagnement de la Directrice de la météo à l'ANACIM, Dr Aïda Diongue Niang et du Directeur général, Dr Diaga Basse.



LECTURE ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES ET PRODUITS CLIMATIQUES : L'ANACIM ET LE FSRP METTENT EN PLACE UN CADRE MULTI ACTEURS

Avec l'appui du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest/Sénégal (FSRP), l'ANACIM a organisé le jeudi 20 novembre 2025 un atelier pour renforcer la concertation entre les acteurs du secteur du climat, de l'agriculture, de l'élevage, de la sécurité alimentaire, de l'hydrologie, de la santé, de la gestion des risques et catastrophes ainsi que la presse.

Prononçant le mot d'ouverture, la Directrice de la Météorologie à l'ANACIM, a souligné qu'il s'agit d'un atelier pour l'établissement d'un cadre multi acteurs et pour le renforcement des capacités des acteurs sur la lecture et l'interprétation des données climatiques. Pour Dr Aïda Diongue Niang, l'information météorologique doit être comprise, accessible, co-produite et largement diffusée pour contribuer à la résilience de nos systèmes agricoles et pastoraux.

Ousseynou Kâ, chargé de programme changement climatique et résilience au sein du Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR) est revenu sur l'importance de la mise en place de ce cadre et l'importance de l'information météorologique. Donnant l'exemple de l'agriculture, il informe que leurs membres sont sensibilisés à s'informer sur le caractère de la saison des pluies avant le choix de leurs intrants (semence, engrais).

Le coordonnateur national du FSRP pense que l'établissement d'un cadre multi acteurs et le renforcement des capacités des parties prenantes en interprétation des données climatiques vont contribuer à une large diffusion et à une compréhension des informations climatiques. Pour Dr Mohamadou Lamine Dia, le défi climatique auquel nous faisons face exige une mobilisation collective et une réponse coordonnée de tous les acteurs.

AVIS D'EXPERT...**CIEL OUVERT, AILES RENFORCÉES :
POURQUOI LE SÉNÉGAL DOIT SUIVRE LE
MODÈLE MAROCAIN POUR PROPULSER
SON SECTEUR AÉRIEN**

Alors que le transport aérien africain connaît une profonde mutation, le Sénégal est à la croisée des chemins. Entre la nécessité d'ouvrir son ciel pour dynamiser l'économie et celle de renforcer son pavillon national, le modèle marocain offre une voie à suivre.

Le Maroc, un exemple de réussite par la libéralisation maîtrisée

En 2006, le Maroc signait un accord de ciel ouvert avec l'Union Européenne, une décision stratégique qui a transformé son écosystème aérien. Résultat : un trafic multiplié, des compagnies low-cost massivement présentes, et surtout, un développement sans précédent de Royal Air Maroc (RAM), désormais leader régional et acteur incontournable sur le continent.

Cette ouverture, loin d'affaiblir l'instrument national, a servi de catalyseur à son expansion grâce à une stratégie bien pensée : modernisation de la flotte, diversification des marchés, alliances stratégiques et consolidation sur les niches à forte valeur ajoutée (fret, Hajj, tourisme d'affaires).

Le Sénégal dispose de tous les atouts pour reproduire ce modèle

Avec l'Aéroport International Blaise Diagne (AIBD), véritable plateforme de classe mondiale, et une position géographique privilégiée, le Sénégal peut se positionner comme un hub majeur en Afrique de l'Ouest.

Libéraliser le ciel sénégalais de manière progressive et encadrée permettrait :

- D'attirer davantage de compagnies aériennes et d'accroître les fréquences.
- D'augmenter le flux touristique et les investissements privés.
- De stimuler le développement des services annexes : fret aérien, maintenance, catering, etc.

Renforcer Air Sénégal : Un impératif stratégique

Cette ouverture ne saurait être bénéfique sans un renforcement parallèle de l'instrument national. Air Sénégal doit évoluer pour devenir un acteur solide et compétitif, capable de capter les opportunités créées par la libéralisation.

Cela implique:

1. Une révision de son modèle économique pour assurer sa rentabilité.
2. L'élargissement de son réseau vers des marchés stratégiques en Afrique, en Europe et vers les Amériques.
3. La conclusion de partenariats solides avec des compagnies internationales et des alliances globales.
4. Le développement de niches spécifiques telles que le fret aérien ou le transport religieux.
5. Un appui fort de l'État, tant en termes de régulation que de politique de soutien aux opérateurs nationaux.

Vers une "libéralisation intelligente" du ciel sénégalais

La libéralisation ne doit pas être perçue comme une ouverture sans contrôle. Il s'agit d'une démarche stratégique, où chaque concession de droits de trafic doit être alignée avec les intérêts nationaux. À cet effet, la mise en place d'une régulation rigoureuse et proactive sera déterminante pour :

- Protéger le tissu économique local.
- Éviter les déséquilibres concurrentiels.
- Assurer la montée en puissance d'Air Sénégal.

Conclusion : Ouvrir le ciel pour libérer le potentiel économique du Sénégal

Le Maroc a démontré qu'il est possible de conjuguer libéralisation du ciel et développement d'un pavillon national fort. Le Sénégal, avec une vision stratégique claire et un engagement des acteurs publics et privés, peut transformer son secteur aérien en un moteur de croissance durable, créateur d'emplois et de richesses. Le moment est venu de donner des ailes à l'ambition sénégalaise.



Abdou Khadre Diouf
 Chef du Service Développement et
 Prospective à la Direction du Transport Aérien
 et de la Réglementation à l'ANACIM

ANACIM

Directeur de publication
Dr Diaga BASSE

Photos
Serigne NDIAYE

Coordination
Ndiaga DIOUF

Conception graphique
Benjamin SARR



Aéroport militaire Léopold Sédar SENGHOR
BP : 8184, Dakar-Yoff



Téléphone & Fax
+221 33 865 60 00 / +221 33 820 04 03



Email & Site web
anacim@anacim.sn / www.anacim.sn